

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 058

CREATIONS DE POSTES

Séance du 26 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18h40, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de GIOUX, au nombre de trente et un sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 19 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Valérie BERTIN ; DENIS PRIOURET ; Claude BIALOUX ; Philippe ESTERELLAS ; Alain DETOLLE ; Didier TERNAT ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Isabelle DUGAUD ; Michel GOMY ; Serge DURAND ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Jacqueline LABARRE ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Pascal MERIGOT ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Jacques TOURNIER ; Gérard SALVIAT (suppléant) ; Vincent PERRIERE (Suppléant)

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH à Isabelle DUGAUD ; Thierry ROGER à Jean-Pierre LANNET ; Annick BAUCULAT à Stéphane DUCOURTIOUX ; Corinne PENAUD à Serge DURAND ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Laurent LHERITIER à Valérie BERTIN ; Evelyne CHABANT à Jean-Louis JOSLIN ; Didier MIOMANDRE à Nadine RAVET

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Monique DEPEIGE, Marie-Françoise HAYEZ et Céline COLLET-DUFAYS ;
Messieurs Guy BRUNET, Bernard ROUGIER et Jacques BŒUF

1- Dans le cadre d'un besoin effectif de la collectivité :

Depuis plusieurs années, un poste non permanent est pourvu par un contractuel au sein de la Direction des Services Techniques et des Sports. Ce travail correspond en réalité un poste permanent d'adjoint technique (catégorie C) à temps complet. Il est donc proposé de créer ce poste avec une déclaration de vacance au **27 juin 2024**.

2- Dans le cadre d'avancements de grades :

Deux agents ont bénéficié d'un avancement de grade. Afin de permettre le bon déroulement de leurs carrières, il est proposé de créer les postes correspondants et de supprimer dans le même temps les anciens postes tels que dans le tableau ci-après à compter du **26 juin 2024**.

Postes supprimés	Postes créés
1 poste d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe (C)	1 poste d'Adjoint technique territorial principal de 1ère classe (C). Temps complet.
Pas de suppression du poste d'Ingénieur (A).	1 poste d'ingénieur principal (A). Temps complet.

3- Dans le cadre d'un remplacement suite à une mutation

Suite à la mutation d'un agent de notre collectivité de la direction de la lecture publique et vie associative vers une autre collectivité en B+, il est nécessaire de créer le poste d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B) à temps complet à compter du 18 juillet 2024.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 39

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- **D'ADOPTER** les proposition ci-dessous, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs en conséquence,
- **De DIRE** que ces postes seront créés aux dates indiquées ci-dessus et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- **De CHARGER** la Présidente de signer tous les documents relatifs à ces dossiers et de procéder au recrutement.

Ainsi fait et délibéré le 26 juin 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

